

Votre rôle dans le cadre des contrôles de compétences CI

Guide pour les formateurs/formatrices

Situation initiale

Pendant leur formation de base, il est demandé aux personnes en formation de créer cinq œuvres sur Konvink. Elles remettent **deux œuvres** dans le cadre des contrôles de compétences CI. Elles créent ces œuvres en toute autonomie et à partir d'un mandat pratique qu'elles reçoivent dans le CI. Le mandat pratique contient toujours les exercices suivants :

1. Réaliser une certaine action dans la pratique
2. Documenter la procédure dans Konvink (décrire la situation initiale et les étapes et les illustrer à l'aide de photos, d'exemples, etc.)
3. Réfléchir à sa propre action (qu'est-ce qui a été bien ou moins bien ?)
4. Tirer des leçons de la réflexion (que ferai-je différemment la prochaine fois ?)

Vos tâches

Vous pouvez aider les personnes en formation de la façon suivante dans la réalisation des mandats pratiques :

- Tenez-vous à la disposition des personnes en formation si elles ont des questions et apportez-leur conseils et aide.
- Si elles vous le demandent, faites un retour d'informations sur l'élaboration de l'œuvre. Pour cela, vous pouvez vous aider des informations dans votre boîte « Formateurs/formatrices ».
- Avant la remise du contrôle de compétences CI, les personnes en formation doivent obtenir votre accord. Pour ce faire, elles partagent leur œuvre avec vous sur Konvink.
- Veuillez vérifier si l'œuvre ne contient pas de secret industriel et échangez avec la personne en formation au sujet de la protection des données.
- Si la personne en formation ne respecte pas les délais, rappelez-la à l'ordre.